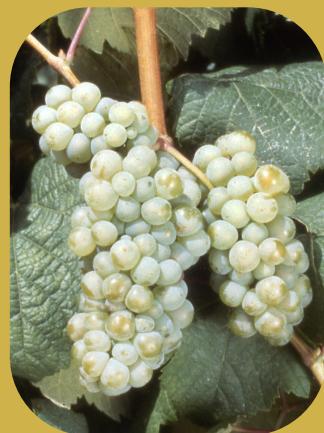


Courbu B

Variété de raisin de cuve.



Origine

Le Courbu est un cépage autochtone du vignoble pyrénéen. Il ne correspond pas à la forme blanche du Courbu noir. Il s'agit d'un cépage distinct.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Courbu

Synonymie

En France, cette variété peut officiellement être nommée "Gros Courbu" pour ce qui concerne le matériel végétal de multiplication. En Espagne, le Courbu peut officiellement être désigné par le nom "Hondarrabi Zuri".

Données réglementaires

En France, le Courbu est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite au catalogue en Espagne.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- aux jeunes feuilles de couleur rouge, très bronzées,
- aux feuilles adultes de grande taille, à trois ou cinq lobes, avec des sinus latéraux peu profonds, un sinus pétioinaire fermé à lobes chevauchants, des dents courtes par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou convexes, un limbe très bullé, tourmenté ou révolué, ondulé près du point pétioinaire et à la face inférieure, une faible densité des poils couchés et des poils dressés,
- aux baies qui sont de forme aplatie ou arrondie et de couleur vert jaune ou légèrement rose à maturité.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1988	2000	2008	2018
ha	295	142	86	48	44	27

Profil génétique

	Microsatellite VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	131	223	243	182	188	252	248	233	239
Allele 2	149	236	247	188	204	252	248	235	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage est sensible au vent. Il doit être palissé et taillé long. Il est préférable de le greffer sur des porte-greffes de vigueur faible à modérée.

Sélection clonale en France

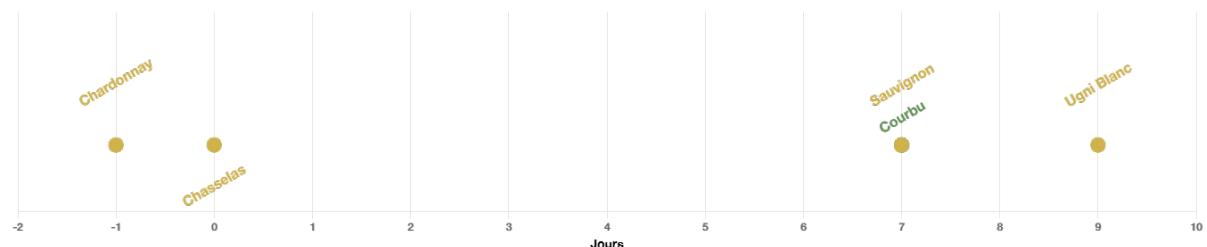
Les trois clones agréés de Courbu portent les numéros 726, 727 et 812. La conservation d'environ 80 clones est assurée dans des parcelles situées à Irouleguy et Jurançon (Pyrénées-Atlantiques).

Phénologie

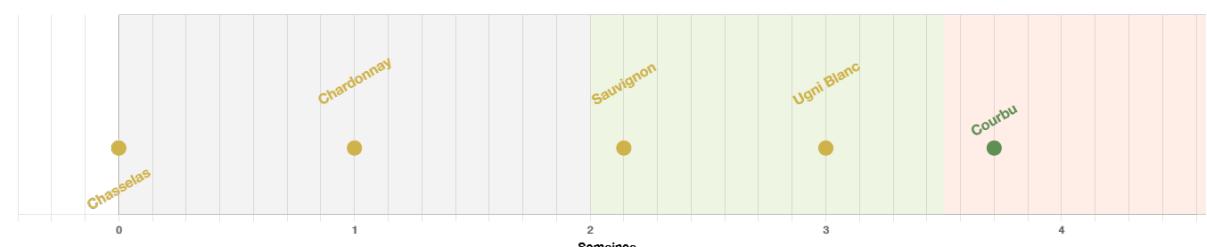
Epoque de débourrement : 7 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines et demie à 4 semaines après le Chasselas.

Debourrement



Maturité



Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*